

## **NOTE INTERNE**

Direction : DSI

Rédacteur : F.Manoha

A Bron, le 13/04/2026

### **OBJET : Elaboration du Schéma Directeur du Numérique 2026-2030**

## **1 CONTEXTE**

Notre établissement a fait le choix dès 2019 de construire un Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique avec l'appui du cabinet de conseil IT Wavestone, et de le mettre en œuvre sur la période 2021-2025.

Avec une feuille de route claire sur les principaux projets, une gouvernance éprouvée, ainsi qu'une vraie lisibilité budgétaire pluriannuelle, le bilan du SDSIN 2021-2025 sur la période écoulée s'est révélé suffisamment positif pour que l'Établissement choisisse d'engager une démarche similaire pour la période 2026-2030, et ce dans un contexte particulier :

- Nouvelle équipe de Gouvernance, nouveau DGS, nouvelle équipe de Direction Générale
- Une évaluation HCERES en cours et l'amorce de la construction de la nouvelle accréditation
- Un environnement financier contraint, imposé par des Conditions de Retour à l'Équilibre (CRE) puis un Plan de Retour à l'Équilibre Financier (PREF)
- Une montée en puissance des enjeux relatifs à la Transition Ecologique et Sociétale, à la QVT, mais aussi à la Simplification des démarches et des procédures administratives

## **2 ACCOMPAGNEMENT**

Le choix d'un prestataire s'est fait au printemps 2025, et résulte d'un travail de sourcing mené en commun entre la DSI et la DAJIM. Le choix a été fait de s'appuyer sur les centrales d'achat accessibles pour l'Établissement dans cette catégorie de prestations (UGAP et CANUT), et a donné lieu à la comparaison de 4 offres, qui se sont appuyées sur un cahier des charges Lyon 2.

Le prestataire retenu a été la société Ernst&Young Advisory, en co-traitance avec le cabinet STEDIA, sur la centrale d'achat CANUT pour un montant global de 115 008 €TTC. Ces couts sont totalement financés dans le cadre du COMP 2024-2026.

### **3 METHODOLOGIE**

La méthodologie proposée par le prestataire, et validée par le Comité de pilotage, s'est déroulée en 5 phases, et sur une période de 9 mois:

- Cadrage (juillet et août 2025)
- Etat des lieux et diagnostic (septembre à mi-novembre 2025)
- Co-construction de la cible et des scénarios (mi-novembre et décembre 2025)
- Définition du plan d'actions et formalisation de la trajectoire (janvier et février 2025)
- Finalisation et restitution (mars et avril 2025)

Un Comité de Pilotage Lyon 2 s'est constitué dès le début du projet, dont la composition est donnée en annexe 1, regroupant des profils variés (services centraux et composantes, formation et recherche, direction et direction générale, Université et IUT, informaticiens et non informaticiens).

Tout au long de l'élaboration, ce Comité de Pilotage du projet s'est notamment assuré que la démarche et la méthode passaient par :

- Une association régulière de la communauté dans chacune des étapes
- Un alignement avec les axes stratégiques HCERES
- Des ambitions affirmées, mais avec une soutenabilité avérée
- Un point d'attention particulier porté aux sujets transverses que sont l'intelligence artificielle d'une part, et la gestion de la relation usager d'autre part

L'objectif initialement retenu, et affiché au niveau du COMP ; était un vote en CA fin du premier trimestre 2025, il s'est modérément décalé dans le temps avec un vote qui interviendra le 24 avril soit au début du second trimestre. Les aspects calendaires ont donc globalement été respectés, avec une intensité de travail soutenue notamment sur le premier trimestre avec les arbitrages et la finalisation du portefeuille de projets.

Le SDSIN 2026-2030 dans sa version finale a été préalablement présenté dans les instances suivantes :

- En CAC le 23/03/2026 (avec un vote ayant recueilli l'unanimité)
- En CDC le 24/03/2026
- En CNE le 02/04/2026

Sont en outre planifiées une restitution en Comité de Direction à l'ensemble des directeurs de services centraux le 21/04/2026, ainsi qu'une restitution à l'ensemble des responsables Administratifs et Financiers de composantes le 23/04/2026.

### **4 DEROULE ET SYNTHESE DES LIVRABLES**

**Phase 1 (Cadrage) = formalisation et priorisation des enjeux**

A partir des documents stratégiques collectés au sein de l'Université (Plan Avenirs, évaluation HCERES, SPSI, SDSIN 2021-2025), et la prise en compte des éléments de contexte évoqués supra, le Comité de Pilotage a été amené à identifier et à prioriser **12 enjeux principaux**. Parfaitement alignés avec les **10 axes stratégiques de l'établissement** (axes HCERES) , ils constituent ensemble la « colonne vertébrale » de la suite de la démarche.

## **Phase 2 (Diagnostic) = collecte des attentes de la communauté**

La communauté a été largement sollicitée, avec une contribution à 3 questionnaires, adressés respectivement :

- aux étudiantes et étudiants
- aux enseignants, enseignantes, enseignants chercheurs, enseignantes-chercheuses
- aux agentes et agents BIATSS

Les volumes et taux de réponse aux questionnaires (cf annexe 2) sont très satisfaisants en regard du sujet. Les éléments collectés ont permis d'une part de mieux mesurer les niveaux de maturité sur le numérique au sein de notre établissement, de formaliser 88 attentes différentes autour des évolutions de notre environnement numérique, ré-organisées autour de 15 thématiques « métier » .

Par ailleurs, 2 ateliers autour de l'Intelligence Artificielle et de la GRU/GRE (Gestion de la relation usager / gestion de la relation aux étudiants) ont été menés sur la période, visant à recenser les pratiques internes d'une part, et à faire un « état de l'art » d'autre part. Les éléments collectés ont été utilisés notamment dans la préparation de la phase 3.

## **Phase 3 (co-construction de la cible et des scénarios) = ateliers et benchmark**

Un premier travail sur la cible a été mené par le Comité de Pilotage à l'occasion d'un séminaire stratégique d'une journée. Ce temps de travail visait à :

- Rapprocher les attentes métiers des enjeux
- Prioriser les attentes
- Définir un niveau d'ambition par thématique

Ces éléments ont permis de formaliser le cadre de travail en ateliers pour la co-construction de scénarios thématiques. Ces ateliers qui ont mobilisé une centaine de volontaires, dont certains VP étudiants, visaient à construire des scénarios cohérents selon 3 niveaux d'ambition (minimal, médian, optimal), sur la base des projets adressant les attentes référencées.

La production par les groupes de travail s'est déroulée avec une règle du jeu volontairement « contraignante », le volume de projets sélectionnables étant limité pour chaque niveau d'ambition de chaque scénario, matérialisant ainsi une logique de soutenabilité.

Ce temps fort a permis la formalisation par les groupes de travail thématiques de 3 scénarios pour chaque thématique, de niveau d'ambition croissant.

En parallèle, un benchmark réalisé auprès de 5 établissements a permis de mettre en exergue des projets emblématiques, de pointer des problématiques communes, et de dégager un « état de l'art » sur des évolutions structurantes de la fonction SI du point de vue des Universités interviewées.

## **Phase 4 (Définition du plan d'actions et formalisation de la trajectoire) = soutenabilité et structuration du portefeuille de projets**

Le Comité de Pilotage a été amené à travailler sur les fiches thématiques issues de la phase précédente, et à sélectionner pour chacune thématique un scénario correspondant à un niveau d'ambition.

En tenant compte du travail mené sur l'évaluation des ressources nécessaires pour chaque projet, des itérations ont été nécessaires pour finaliser chaque scénario de chaque thématique, tout en en s'assurant en permanence de la soutenabilité globale.

Les éléments calendaires ont également été introduits sur cette phase, permettant de s'assurer d'une planification pluriannuelle en adéquation avec la capacité à porter de l'établissement, tant du point de vue métier que du point de vue DSI.

## **Phase 5 - Finalisation et restitution**

Au final, la feuille de route est constituée de 108 projets, regroupés au sein de 5 axes stratégiques matérialisant les ambitions fortes de l'établissement en matière de numérique :

### **Axe 1 : Une confiance, sécurité et souveraineté numérique**

*Sécurité des systèmes d'information, conformité réglementaire, archivage électronique à valeur légale, évolution des infrastructures techniques de l'Université...*

### **Axe 2 : Des outils numériques adaptés aux besoins des métiers**

*Evolution des principaux systèmes d'information métier, outils et environnements à destination de la pédagogie et de la recherche, poste de travail utilisateur...*

### **Axe 3 : Des usages numériques éthiques, responsables et inclusifs**

*Actions de contribution au plan AVENIRS sur le volet « Numérique Responsable », audit accessibilité, chartes d'utilisation des différents outils (dont IA), actions de formation et d'accompagnement aux usages...*

### **Axe 4 : Des démarches plus simples et des échanges plus fluides pour les étudiants et les usagers**

*Gestion de la relation étudiant, gestion de la relation « usagent », application mobile Lyon 2, dématérialisation des processus,*

### **Axe 5 : Une donnée fiable et interopérable au service du besoin opérationnel et du pilotage stratégique**

*Décisionnel et tableaux de bord, qualité de la donnée, interopérabilité des logiciels...*

Sur 5 ans, le Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique représente **18.2M€** soit un **budget annuel moyen de 3.65M€**, et couvre la totalité des budgets alloués au numérique et exécutés par la DSI, investissement comme fonctionnement.

Les ressources humaines s'établissent à **51 ETP** nécessaires sur la période pour porter ce schéma directeur, soit un déficit d'1 ETP qui sera réexaminé à mi-parcours en regard des gains d'exploitation DSI escomptés lors du passage à SIFAC+.

Enfin, la mise en œuvre de la feuille de route et son suivi seront assurés par un **Comité de Pilotage** qui se réunira 2 fois par an.

Il sera composé des mêmes membres que ceux présentés en annexe 1, mais avec la présence d'un **autre RAF de composante** ainsi qu'un **Directeur de Composante**, ainsi que la présence d'une ou plusieurs Directions « métier » en fonction de l'ordre du jour.

**Fabrice MANOHA**  
**Directeur**  
**Direction des Systèmes d'Information**

## ANNEXE 1 : Composition du comité de pilotage projet SDSIN 2026-2030

| Nom (par ordre alphabétique) | Fonction  |
|------------------------------|---|
| Chloé CATY-JOUAN             | Directrice des affaires financières   |
| Laure DESCAMPS               | DGSA et Directrice de la Direction de la Vie Etudiante et des Campus        |
| Erica DUMONT                 | Vice-présidente numérique, intelligence artificielle et patrimoine          |
| Eric DURAND :                | Responsable du Service Informatique de l'IUT                                |
| Philippe HUTHWOHL            | DGS   |
| Cathy LOBRY                  | DGSA et Directrice Direction des Ressources Humaines et de l'Action Sociale |
| Fabrice MANOHA               | Directeur de la Direction des Systèmes d'Information                        |
| Damien OBRIER                | RAF de l'ICOM   |
| Florence QUEREYRON           | Directrice Adjointe de la Direction des Systèmes d'Information              |
| Sébastien SOULEZ             | Vice-président finances et budget   |

## ANNEXE 2 : Participation aux questionnaires de la phase 2

| Type de questionnaire   | Volume de réponses        | Taux de réponse        |
|-------------------------|---------------------------|------------------------|
| E/EC                    | 287 (247 hors vacataires) | ~26% (hors vacataires) |
| Etudiantes et étudiants | 2710                      | ~10%                   |
| BIATSS                  | 479                       | ~48%                   |